



Affaire Rylander, suite

Rubrique : actualités - Date : mardi 3 juin 2003

Vous pouvez lire in extenso sur prevention.ch les considérants de l'Arrêt de la Cour de cassation pénale du Tribunal fédéral suisse sur l'affaire opposant un professeur de santé publique, Ragnar Rylander, accusé de fraude scientifique, à deux militants anti-tabac (J-C Rielle et P. Diethelm). Pour mémoire, le Tribunal fédéral avait cassé l'Arrêt de la Cour de justice du Canton de Genève du 13 janvier dernier. Voir en particulier les pages 5 (point 2.3), 7 et 8.